

SUR LA POSITION DE L'ARTICLE DÉFINI EN ROUMAIN

À Lorenzo Renzi

1. Autant surprenant que cela puisse paraître, le fait que le roumain est une langue romane qui emploie l'article défini postposé n'est pas une vérité unique et incontestable! Considérer le roumain dans cette seule perspective – comme ont fait tous ceux qui ont étudié ce phénomène, même celui qui écrit ces lignes, de B. P. Hasdeu (1879), et surtout A. Graur (1929), jusqu'à notre collègue Lorenzo Renzi (1976, 1995) – signifie avoir en vue *seulement* une image prépondérante, mais limitée: droum. *lupul*, aroum. *lup(u)lu*, droum., aroum. *casa*, *câ(i)nele*, etc. Mais il ne faut pas réfléchir uniquement sur ce type de structures!

Nous ne serions pas revenu sur cet argument si l'insigne romanisant et roumanisant qui est Alf Lombard, professeur émérite à Lund, en outre parlant une langue germanique (le suédois) qui possède l'article défini postposé, n'avait pas écrit (lettre privée du 15 août 1995) les lignes suivantes: „(i-am scris lui L. Renzi o pagină, o scrisoare, spunându-i că) *'la postposition' de l'article défini n'a pas besoin d'une 'théorie' (comme le croyait A. Graur), ni 'l'antéposition'. Il existe aussi bien homo ille et ille homo, il existe o casă frumoasă et aussi o frumoasă casă.* Le point de départ de A. Graur est que *'l'antéposition' de l'article (défini) est une construction normale – mais qui a dit une chose pareille? Le problème soulevé par A. Graur n'existe pas, purement et simplement.*”

Il faut le dire, les assertions du roumanisant suédois ne devraient pas nous surprendre. Depuis presque un siècle on étudiait uniquement la postposition de l'article défini, on escogitait des théories (nous-même, nous en avons une!) mais on n'accordait pas l'attention due aux faits: le latin „vulgaire” (même celui classique)¹ admettait aussi bien ILLE HOMO que HOMO ILLE.

¹ Dans une série d'études, W. Mańczak (voir surtout 1994) affirme que le latin vulgaire serait une „langue sœur” du latin classique (nous comprenons: parallèle) et non „une langue fille” du latin classique (c'est-à-dire: ultérieure).

Il est intéressant de constater que Alf Lombard n'est pas le seul, ni même le premier à faire de telles affirmations. Ce qu'on pourrait appeler „l'indifférence” pour la post- ou la pré-position de l'article défini a été exprimé par Sextil Pușcariu (1937), (1940). Dans 1937, p. 32, il affirme: „**homo ille et ille homo ne signifient pas cet „homme-là”, mais „l'homme”... Mais le latin disait indifféremment ille homo ou homo ille... En Orient, c'est homo ille qui l'a emporté (roum. omul); il y a, dans cette postposition de l'article, la coïncidence entre le roumain et l'albanais [et le bulgare] ... Cf.p. 238: „l'article est en général enclitique, alors que, dans les langues romanes sœurs, il est proclitique” (il faut retenir: **en général, enclitique!**).**

En 1940, dans *Limba română, I. Privire generală*, Sextil Pușcariu reprend le problème en faisant appel à la syntaxe. L'explication de la postposition de l'article défini, en roumain, serait *syntaxique* (ce qui viendrait à l'encontre de l'hypothèse de Lorenzo Renzi concernant la „loi de Wackernagel”): „*în limba română fraza nu putea începe cu un cuvânt neaccentuat* [n. n.: cf. roum. *venit-am, du-te de te spală*, etc.]. *Tot astfel fraza nu putea începe cu ille homo, ci numai cu homo ille... Topica homo ille s-a putut generaliza și în interiorul frazei, unde ea de asemenea era normală într-o limbă în care se zicea frater meus [roum. frate-meu] și nu meus frater, ca în franțuzește (mon frère)*” (p. 169)².

Il n'est pas question de reprendre les affirmations de Sextil Pușcariu sans les corriger: il y a d'autres variantes romanes qui utilisent *frater meus, pater meus*, p. ex. les dialectes italiens centre-méridionaux, antérieurement, dans les anciens textes italiens, même en Toscane (Sienne, Lucques)³ – sans avoir développé un article postposé. En ce qui concerne le fait que „*fraza nu putea începe cu un cuvânt neaccentuat*”, la „loi de Wackernagel” appliquée par Lorenzo Renzi, dans ses travaux (surtout 1993), la confirme.

2. Mais le problème n'est pas toujours où on le cherche! Ce qui „étonne”, en roumain, c'est la possibilité d'avoir une détermination *démonstrative* aussi bien pré- que post-nominale:

² Les affirmations de Sextil Pușcariu (1937) ne sont pas complètes sans citer ce qu'il affirmait auparavant: „*Pe când toate celelalte limbi romanice au articolul proclitic, româna îl are enclitic, ca și albaneza și bulgara... Deducția ce s-a tras din toate aceste fapte este că encliza articolului, în aceste trei limbi vorbite pe teritoriul daco-geto-trac și ilir, s-ar datora substratului comun... Numai limba română ne permite să urmărim geneza articolului până la izvor. Apariția și poziția lui se explică perfect cu mijloacele acestei limbi. În latinește, topica homo ille era aproape tot atât de obișnuită ca și ille homo*” (p. 168).

³ Type (noms de parenté): abr. *patrem, salern. fratuta, sorma* (cf. roum. *sor-sa* «sa sœur», ant. tosc. *fratelma*, etc. – que les manuels citent).

- | | |
|---|---|
| (1) <i>această casă</i>
<i>acest lup</i> | (1)b <i>casa aceasta</i>
<i>lupul acesta</i> |
| (2) <i>acea casă</i>
<i>acel lup</i> | (2)b <i>casa aceea</i>
<i>lupul acela</i> |

Il existe aussi en droum. reg. *lupul ăsta*

- (3) *casa asta*
lupul ăla
casa aia

(et plus rarement, dans quelques régions et dans la langue ancienne) *astă casă* (cf. *astă-zi*, *astă-seară*) et encore moins utilisées des constructions exclamatives: *aia casă*, plutôt *aia # casă!* (avec le sens: „celle-là, oui, c'est une maison” sous-entendu „belle, grande”, etc.), *ăla om* (*ăla # om*) (sous-entendu: „ăla [este un] om”!).

On observe facilement que la détermination postnominale requiert la présence de l'article défini au Nom déterminé (*casA aceasta*, *casA aia*, *lupul ăsta*, etc.). (Il faut bien se garder de ne pas considérer le déictique *-a* de *aceasta* un article, comme le *-a* de *casă!*)

Autant qu'on sait, il y a d'autres variantes romanes qui peuvent développer les mêmes structures: p. ex. l'esp. *este lugar/el lugar este*). Même dans ce cas, le roumain n'est pas seul!

3. Si à ces structures nominales on ajoute un Modificateur (adjectif-attribut), les éléments déterminatifs tendent à se multiplier. Il faut observer pourtant que la détermination augmente *seulement aux démonstratifs issus de ILLE* (démonstratif lointain).

- (4) *casa aceea frumoasă*
casele acelea frumoase

qui, dans un registre colloquial, régional peut devenir

- (4)b *casa aia frumoasă*
casele alea frumoase

ou, encore,

- (5) *casA aia frumoasA*
caseLE alea frumoaseLE.

L'origine est, très probablement, une apposition qui substantivise le Modificateur:

- (6) *casa aia # frumoasa*
casele alea # frumoasele

mais cette structure substantivale double se transforme dans une structure déterminative, par un *mouvement de subordination à gauche*, qui „pousse” le Modificateur sous le régime du Nom. On peut „suivre” les étapes de la subordination à gauche:

- (7) *casA # aia # frumoasa*
(fr. la maison-là, la belle)

devient

- (7)b *casA – aia – frumoasa*

avec *aia*, démonstratif postposé... après un nom plus article défini! C'est cela qui a fait en sorte que *aia* soit considéré „article démonstratif”.

Dans des termes de la distribution des démonstratifs latins, ces structures deviennent:

- (8) *casa-ILLA ILLA frumoasa-ILLA*

L'emploi *triple* de ILLE est évident. Il ne peut être que la conséquence d'une *hyper-détermination* qui ne survient que – selon nous – dans une situation *d'oralité*. Par ailleurs, dans une structure „littéraire” cultivée

- (9) *casa aceea frumoasă*

l'hyper-détermination est moins utilisée:

- (10) *casA aceea frumoasa*

et apparaît très rarement – même si le démonstratif est enclitique.

D'autant moins, *acesta, aceea, ăsta, asta* – semble-t-il – ne permettent pas de structures hyper-déterminées.

4. Il faut donc en conclure qu'en daco-roumain il existe, dans les registres de l'oralité, une tendance à l'hyper-détermination et, ensuite, à la subordination à gauche – pour les démonstratifs latins du type ILLE.

À un tel mécanisme de *subordination à gauche* des éléments ILLE on peut attribuer la postposition de l'article défini. En voici les mouvements successifs possibles:

- (11) HOMO # ILLE # BONUS
(11)b HOMO-ILLE # BONUS->droum. *omul bun*
(11)c HOMO-ILLE # ILLE-BONUS->droum. *omul ăl bun*
(11)d HOMO-ILLE # ILLE # BONUS-ILLE->droum. # *omul ăla bunul*

On peut noter la „perte” par agglutination à gauche et la „reprise” des morphèmes ILLE, pour réaliser une détermination plus marquée.

Ce *déplacement subordinatif à gauche* peut confirmer l'hypothèse préconisée par B. P. Hasdeu (1879) (qui fait appel au substrat), et démontrée d'une manière

nouvelle et convaincante par A. Graur (1929), (1934).

Dans toutes ces structures, on peut voir que la position de ILLE n'a pas été et elle ne l'est pas seulement enclitique: ILLE peut être aussi bien en préposition (ILLE- BONUS->*ăl bun*), qu'en postposition (HOMO ILLE->*omul*), mais *suite à des mouvements syntagmatiques*. En clair: la pré- ou postposition est un problème *syntaxique*! Une permutation due au rythme de la phrase (surtout dans des communications orales), aux coupures-agglutinations régies par des facteurs ultérieurs, ou à d'autres raisons.

5. Que parmi ces facteurs d'ordre des mots soit aussi la „loi de Wackernagel” si bien mise en application par Lorenzo Renzi (1995, pp. 227-245), rien ne s'y oppose. Son idée maîtresse que „*l'articolo venga collocato in posizione enclitica dopo il primo elemento del sintagma nominale*” (p. 236) satisfait seulement les cas (cités par lui-même) *omul bătrîn*, *omul de la gară*, ou bien *bătrînul om*. Mais, comme Alf Lombard le dit (et avant lui, d'autres encore), rien ne peut confirmer une postposition *régulière* (ou normale) de ILLE en latin ou dans la langue romane qui devenait roumain.

Examinons les données et les arguments de cette démarche nouvelle par rapport à celle de A. Graur (1929), (1934).

6. L. Renzi relève le fait qu'une certaine „règle” concernant la postposition de l'article fonctionne en bulgare (p. 237) et en albanais (p. 238). On pourrait y ajouter „l'article en russe” que C. Racoviță („Bulletin linguistique”, VI, pp. 90 et suiv.) découvrait en Bessarabie (influence roumaine?) et que d'autres (B. Unbegaun, „Bulletin... Société linguistique de Paris”, XL, 1950, p. 138) considéraient seulement un démonstratif ou une conséquence de l'anaphore, plutôt un simple fait dialectal (Rosetti 1986, p. 235). L. Renzi considère de tels faits comme le résultat de la „loi de Wackernagel” appliquée au syntagme nominal („*uno o più elementi clitici vengono inseriti immediatamente dopo il primo elemento (sintagma o parola) delle frasi*” p. 239) – ce qui ne pourrait pas être contesté. Mais pourquoi cette loi ne fonctionne-t-elle pas dans les langues germaniques du Nord, et en arménien non plus? Et comment peut-on placer autrement les éléments „déictiques” – dont l'article défini en est un?

Les problèmes restent ouverts. Par ailleurs, on ne peut pas être convaincu que c'est un problème du „hasard”, comme Alf Lombard le soutient, mais d'autres explications crédibles n'existent pas!

Il faut encore y réfléchir.

7. Nous avons essayé de démontrer (1978, pp. 211-224) que les démonstratifs roumains dérivés du lat. ILLE ont une utilisation syntaxique qui n'est pas seulement enclitique.

Il existe aussi des déterminations proclitiques par ILLE. La langue roumaine, colloquiale, surtout (n'est-elle pas la *vraie* langue de nos études?), connaît des structures comme

(12) *ăl lup, a casă*

où on est d'accord à reconnaître, en proclise,

(12)b ILLE LUPU, ILLA CASA.

La même structure fonctionne également avec les démonstratifs du type ISTE:

(13) *ăst lup, astă casă*
(cf. *astă-zi*, etc., v. plus haut).

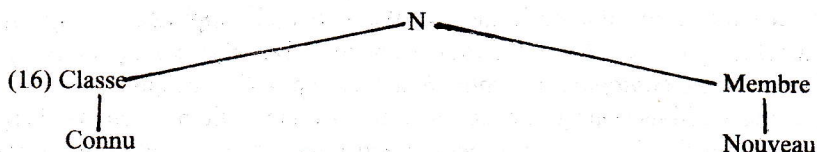
Le roumain réalise donc, dans ces structures, la position [Proche] vs. [Loin], tout à fait normale dans les cas des démonstratifs.

Mais *ăl lup, a casă*, *uniquement*, s'oppose également à (*un*) *lup*, (*o*) *casă* dans des phrases comme:

(14) *Ce-ai făcut cu ăl lup?*
(15) *Păcat de a casă, (că) frumoasă mai era!*

où *ăl lup, a casă* sont, sémantiquement, équivalents de *lupul, casa*, mais... tout en gardant une seconde signification démonstrative (en droum. litt. ces constructions seraient *lupul acela, casa aceea* ou bien, en registre colloquial, *lupul ăla, casa aia*).

Le trait sémantique [individualisé], voire [Connu], même [Nom Propre], est évident. Ou, comme Lorenzo Renzi (1976) l'a représenté, dans le schéma



où *ăl lup* et, aussi, *lupul* appartiennent au même niveau sémantique [Connu].

8. De telles structures syntaxiques, avec ILLE en proclise, abondent, régionalement, en daco-roumain! On peut seulement suivre le matériel de l'ALRM:

(17) Munténie: *deschide-mi, soro, a poartă!* (Valachie) (ouvre-moi, ma sœur, la porte)
ăi arapi, ca niște zmei (conte pop.; les Arabes comme des dragons)
pe-a gură de rai/pe-l picior de plai (Mioritza, Olténie; à l'entrée du paradis/au pied du *plai*)

Les constructions du type *ai popii* „ceux du pope”, *ai casei* „ceux de la maison”, etc. emploient ILLE article défini, nominalisent une forme génitive.

9. Il reste maintenant une question phonétique: sont-ils équivalents *ăl* et *al*? La réponse nous est fournie par le même ALRM et les dictionnaires (Niculescu 1978, p. 215). Les deux morphèmes sont en daco-roumain des variantes phonétiques régionales:

Munténie: *Domnul al bun și mare* (G. Jipescu, *Sciere în limba țăranului muntean*; litt. le Domn, le bon et grand, *Écrit dans la langue du paysan valaque*)

(20) Banat: *bečeșugu-al rău* (litt. l'infirmité, la méchante)
al Gruîță, copil mic (le Gruîța, petit enfant).

On peut très bien concevoir que la variante *al* est refaite d'après *a* (on évite l'alternance phonétique *ă/a*). *Dicționarul Academiei* et d'autres dictionnaires, également, traitent *ăl*, *al*, *a*, *ai*, *alea*, etc. sous le lexème *al*.

En Transylvanie surtout, dans certaines régions (Hațeg, Târnava) on peut enregistrer la variante *hăl*:

(21) *hăl d'intâi* (litt. celui (lat. ILLE) du premier)
casu hăl rău (litt. l'heure, la méchante)

ou bien *ha*:

(22) *fata iei, ha frumoasă* (cit. Hasdeu) (sa fille, la belle).

10. À partir de ces formes déterminatives se sont forgées, en daco-roumain, les formes pronominales régionales démonstratives (lointain)

ăla/ala, aia, ăia, ălea/alea

(les formes apparaissent en Munténie). Ces formes peuvent entrer dans des constructions hyperdéterminées:

(23) *omul ăla/ala tânărul*
casele alea marile

où on remarque la détermination luxuriante, répétée par ILLE:

HOMO-ILLE # ILLE-a # TENERUS-ILLE
(cf. aroum. *h'il'u ațela marile*). Cf. (12)d.

11. Une remarque s'impose: dans certaines régions de Transylvanie (Hațeg, Hunedoara), les démonstratifs enclitiques de ce type pronominal peuvent être employés en proclise, en tant que déterminatifs (individualisateurs)

- (24) Hațeg: *intră hăla popă în casă* (le pope-là entre dans la maison)
 (Hunedoara) *tăt aia meserie le da, tăt aia învățătură* (c'était toujours ce
 métier-là qui leur donnait, c'était toujours cet enseignement-là)
blăstămată-i aia fată (maudite est cette fille-là).

Ces constructions ont en commun l'emploi du démonstratif (les formes en -a) avant le Nom non déterminé – selon les règles des articles définis ILLE proclitiques: *haia țară* équivaut à *le pays*, *il paese*, etc., ce qui est, en roumain, *țara!*

Autrement dit, (h)ăla, (h)aia peuvent apparaître aussi bien en enclise qu'en proclise. Si on ajoute à ces formes les formes déterminatives

- (12)(16) *ăl lup, a casă*

ou bien

- (17) *ai casei, ai popii*
al meu

et aussi

- (25) *al doilea*

on peut en déduire que les descendants du lat. ILLE en roumain *peuvent être utilisés en position proclitique* – comme dans les autres variantes romanes. Une assertion qui limiterait l'emploi de ILLE seulement en enclise ne résiste donc pas à l'examen serré des faits.

12. Il n'est pas sans intérêt de comparer les constructions roumaines du type *ăi lupi, a casă, haia țară* avec les structures correspondantes dans d'autres variantes romanes. En italien, par exemple, dans des régions méridionales, plus conservatrices, on peut rencontrer des structures telles que umbr. (Norcia) *igi cavajji* „quei cavalli”, Lazio (Rieti) *illi gaali* „quei galli”, Ascoli Piceno *li cavági*, Bellante *lli kavill*, etc. (Rohlf 1968 p. 209). Des structures pareilles, en Sicile (une zone compacte, selon Rohlf 1968, p. 208, *ddi kavaddi* que le *Dizionario dialettale delle tre Calabrie*, Halle-Milano 1932 (s.v. *ddi*) considère des descendantes de ILLE (Rohlf croit à une „riduzione di *chiddu*”).

De la même manière, ILLE nominalisateur d'une phrase relative (type: *ăl care a venit*) correspond aux segments romans comme l'esp. cat. prov. *el que pg. o que*, plus la phrase à substantiviser. Ajoutons à ces structures, le type *Al/Al de Sus* qui se retrouve dans l'anc. esp. *el del bosque*, pg. *o do olho britado* (Meyer-Lübke, *Gramm. Rom. Spr.*, III, 258) (Niculescu 1978, p. 219).

La conclusion qui s'impose: dans ce type de structures, le roumain est conforme aux variantes romanes occidentales. Cf. Lauserg 1962, p. 137: *in Rum. lebt sogar einfaches illu (ăl) als Demonstrativpronomen fort.*

13. Avons-nous à faire, dans ces cas, à des structures démonstratives (d'éloignement) ou carrément à des structures déterminatives définies (individualisées) du type article défini pré-nominal? La grammaire roumaine „ordinaire” s'est contentée de les appeler „*articol demonstrativ*”. Mais cela suffit-il, sans une analyse pertinente? Cette question s'impose surtout pour le roumain, qui, outre ces structures, a développé un article défini post-nominal.

Entre *lupul, casa* et *āl lup, a casā* il y a – il faut le reconnaître – une différence sémantique: les formes proclitiques *āl, a*, etc. conservent *parfois*, encore, une signification démonstrative-déictique, sans cesser pour autant de remplir une fonction déterminative-définie, individualisatrice. Un segment daco-roumain *āl lup, a casā* (le Nom non-article défini!) peut être comparé au lat. ILLE LUPU, ILLA CASA qui, à côté de LUPU ILLE, CASA ILLA, apparaît dans les textes latins tardifs (dans la *Peregrinatio Aetheriae* ILLE est pré-nominal dans 194 cas et post-nominal dans 80 cas, selon G. L. Trager 1932; cf. Rosetti 1986, pp. 232-236; v. également Alberto Nocentini 1987, pp. 137-158).

Cela revient à dire que le daco-roumain continue *l'ordre libre* de ILLE pré- ou postposé (par rapport au Nom). En même temps il faut affirmer qu'en dacoroumain il y a une situation comparable au latin tardif (ou roman primitif) quand ILLE n'était pas encore dénoué de ses fonctions démonstratives.

Une conclusion s'impose: il existe en daco-roumain une *double* série de déterminants:

- (26)1 la détermination-définie (enclitique) *lupul, casa*
- (26)2 la détermination-démonstrative (proclitique) *āl lup, a casā*.

La dernière structure, à cause des nécessités démonstratives-déictiques a „développé” des structures telles que

- (26)3 *(h)āla lup, (h)aia casā*.

Il faut également mentionner les constructions postdéterminatives avec article défini

- (26)4 *casa aia*.

14. Mais la détermination-définie peut être aussi *proclitique*. Elle est reconnue comme telle (en daco-roumain) dans

- (le numéral ordinal) *al zecelea, a zecea*
- (le pronom possessif) *al meu, a mea*

et dans

- *ai popii, ai noștri*.

À tous ces cas il faut ajouter aussi les cas de proclise que l'ancien daco-roumain dévoilent. Dans les textes daco-roumains du XVI^e siècle, on trouve (encore) des formes proclitiques aux substantifs féminins au génitif: *fetei ii Marie* (Maramureș 1593), *a ei noastre credință* (Codex de Voronet), *a ei noastre credințe* (Textes de Măhaci). À côté des formes génitinales comme *ii Sară, ii Tamară* (*Palia de Orăștie* 1582), on retrouve aussi *Sarăei, Tamareei*, une preuve que l'élément ILLE (gén.-dat. ILLAEI) disposait, à ce temps-là, d'une certaine mobilité syntaxique.

Ce type *proclitique* de ILLE (gén.-dat. ILLAEI) peut être retrouvé, de nos jours, dans des toponymes comme *Dâmbu i Cioară = Dâmbul Ciorii* („le tertre de la corneille”), ou bien dans d'autres, où le Nom féminin reçoit l'article défini génitif aussi bien en enclise qu'en proclise: *Râpa i Potorii, fântâna ii Mărine, Ionu ii Ane* („le précipice de Patora”; cf. *potor* „une monnaie polonaise”; „la fontaine de Marina”; „Jean de Anne”) (Florica Dimitrescu 1987, p. 236)⁶.

La proclise de ILLE (gén.-dat. ILLAEI) en daco-roumain – aux noms masculins et féminins – est bien évidente! On peut y ajouter – en daco-roumain mod. *al lui Ion*, dont l'ancien roumain (peut-être, sud-danubien) garde une trace importante, dans la ballade *Toma Alimoș* où on reconnaît *a li moș* (li<ILLI? le datif?) (cf. aroum. *a l^e lupu, a li iapă*). Il est improbable que *a* soit une préposition „conjointe avec l'article”, comme nous mêmes avons considéré (1978, p. 221). Il est également nécessaire un ré-examen de l'assertion que, dans les formes pronominales moldaves du type *a meu, a tău, a mea, a ta* on aurait à faire à une préposition. Le daco-roumain soit-il à tel point divisé, dès ses débuts? Ou bien il y aurait – dans la formation des pronoms démonstratifs – une zone de ILLA>*a*, invariable (par analogie ou pour d'autres raisons⁷) qui couvre le roumain sud-danubien et, au Nord du Danube, la Moldavie, la Transylvanie et le Maramureș, et 2. une autre zone de ILLE, ILLA morphologiquement sensibles aux variations, qui serait en Munténie – peut-être créé *ultérieurement*⁸, peut-être encore d'origine „savante, littéraire”.

Il est intéressant de constater que ces divisions n'apparaissent pas au numéral ordinal ou dans d'autres emplois pré- ou post-nominaux de ILLE. Sont-elles limitées seulement aux formes des pronoms possessifs?

⁶ Cf. aussi *besereca svinte a ei tale*, Ps. Hurmuzaki (Densusianu 1938, p. 175).

⁷ Parmi celles-ci, la *mobilité* des communautés roumaines de Transylvanie ou d'autres mouvements de population en pourrait être une.

⁸ Il faut noter que dans le daco-roumain du XVI^e siècle aucune des formes *ăla, aia, ăl, a*, etc. ne sont pas attestées (Densusianu 1938, p. 188). Ce qui ne doit pas signifier qu'elles n'existaient pas! Il est probable que cette situation est due à l'origine régionale des textes (Transylvanie, Moldavie du Nord, surtout) ou à des règles d'écriture „savante” constituées au cours des siècles ultérieurs.

Nous ne considérons pas nécessaire d'entrer dans les détails d'une discussion phonétique que nous avons une fois (1978, pp. 223-224) examinés de très près.

CONCLUSIONS

15. À la lumière de ces constatations on peut être d'accord sur quelques affirmations fondamentales concernant l'article défini en roumain.

La première d'entre elles est que l'ordre des articles définis, issus de ILLE, en roumain (surtout en dacoroumain) est un *ordre libre*. En roumain coexistent la post-position et la pré-position de l'article défini. Mais l'article défini en post-position est, pourtant, *obligatoire*.

Une seconde assertion donne raison à ceux qui considèrent que la post- ou la pré-position est une conséquence *syntaxique-syntagmatique* liée au „rythme” de la phrase (S. Puşcariu, *Zur Nachstellung des rumänischen Artikels*, in *Festschrift Karl Jaberg*, ZRPh, LVII, 1937, pp. 240-274). Ernst Gamillscheg 1936 avait exprimé des réflexions pareilles, au même sujet.

Une troisième constatation est liée aux faits linguistiques. On doit reconnaître qu'en roumain – dacoroumain, surtout – existent en parallèle, au moins *deux* paradigmes d'articles définis: des *enclitiques* – obligatoires et généralisés – et des *proclitiques*, les derniers ayant, dans la plupart des syntagmes où ils se trouvent, une *signification* démonstrative-déictique, qui ne serait rien d'autre qu'une *continuation* de la situation romane des origines: ILLE-démonstratif-déictique, ILLE-démonstratif-déterminatif.

Que toutes les formes des deux paradigmes remplissent la même fonction déterminative résulte clairement des exemples comme:

ai popii
a noastră
al zecelea
ăl bătrîn
a de jos
a care a plecat, etc.

où les éléments lexicaux sont *nominalisés*, individualisés, voire *substantivisés*. Mais aussi *obligatoires*. Ce n'est pas cela le rôle d'un article défini? La même remarque vaut pour:

droum. *a ei Sară*
 droum. *al lui Ion*
 aroum. *al^l lupu*, *a li casă*
 Alimoş < a li moş (droum. *moşului*)

mais, dans ces cas-ci, les structures déterminatives sont *régionales* et/ou *anciennes*.

16. Toutes ces constatations nous autorisent à penser que le problème de la postposition de l'article défini en roumain est seulement *une* de plusieurs modalités de détermination par l'article défini, mais qu'elle est, sans aucun doute, la plus évidente, la position prépondérante, générale et obligatoire. Mais il ne faudrait pas faire de ce trait l'essentiel de la détermination par article défini en roumain (comme l'ont fait tous ceux qui ont étudié le phénomène): cette démarche peut conduire à des explications insuffisantes. Les meilleurs de ceux qui l'ont étudié, B. P. Hasdeu, A. Graur, Lorenzo Renzi, ont fourni leurs explications acceptables – mais, il faut le redire, *ré-examinables*. L'espace typographique nous empêche d'en citer d'autres, plus bizarres: E. Çabej, qui croit que l'albanais aurait eu un article postposé antérieur au latin, que l'article pré-posé est récent en roumain et que... c'est l'albanais qui l'a „légué” au roumain (dans SCL, X, 1959, pp. 527-560); des linguistes bulgares Ivan Gālābov, Vladimir Georgiev et Boris Simeonov (en commençant par L. Miletić) font remonter l'article défini postposé au slave commun, à une influence grecque, ce qui signifierait que... le bulgare y en serait l'origine.

Par rapport à de telles opinions, nous sommes obligé à reconnaître que l'explication de Hasdeu-Graur et celle de Lorenzo Renzi sont *les plus crédibles*. D'autant plus que ni l'une ni l'autre n'excluent les permutations syntaxiques (liées ou non à la phrase). Toutefois, il ne faut pas perdre de vue les phénomènes d'*hyperdétermination* (pré- et postposée) qui se retrouvent dans les usages colloquiaux, régionaux („parlés”) du roumain (l'aroumain est surtout une langue de communication orale) et que, *ipso facto*, ils ont une circulation plus restreinte.

En revanche, la post-position de l'article défini caractérise *toutes* les variantes dialectales, régionales et les registres stylistiques du roumain – en tant qu'un *trait fondamental* de la langue.

Voilà pourquoi notre examen ne peut pas aboutir à des explications sûres et certaines, d'autant moins définitives.

Le problème de l'article défini post-nominal et pré-nominal reste ouvert.

A l'infini, ouvert? C'est à tous ceux qui auraient pris en considération TOUS les traits spécifiques du roumain, de reprendre (résoudre?) ce grand problème difficilement explicable.

BIBLIOGRAPHIE

- Ovide Densusianu, *Histoire de la langue roumaine*, II. *Le seizième*, Paris, 1938.
- Florica Dimitrescu et alii, *Istoria limbii române*, București, 1978.
- E. Gamillscheg, *Zur rumänischen Artikel und Possesiv-pronomen*, Berlin, 1936.
- A. Graur, *À propos de l'article postposé*, in „Romania”, LV, 1929, pp. 475 suiv.
- A. Graur, *Notes sur l'article postposé*, in „Romania”, LX, 1934, pp. 233 suiv.
- A. Graur, *Autour de l'article postposé*, in «Bulletin linguistique», 1937, pp. 204 suiv.
- B. P. Hasdeu, *Cuvente den bătrâni*, II, București, 1879, pp. 679 suiv.
- H. Lausberg, *Romanische Sprachwissenschaft*, III. *Formenlehre*, Zweiter Teil, Sammlung Göschen, Band 1200-1200 a, Berlin, 1962.
- W. Mańczak, *La déclinaison romane provient-elle du protoroman ou du latin classique?*, in „Vox Romanica”, 53, 1994, pp. 17-23.
- Alexandru Niculescu, *Individualitatea limbii române*, II, București, 1978.
- Alberto Nocentini, *L'uso dei dimostrativi nella Peregrinatio Egeriae...*, in *Atti... Convegno Internazionale sulla Peregrinatio Egeriae*, Arezzo, 1987.
- Sextil Pușcariu, *Zur Nachstellung des rumänischen Artikels*, in *Festschrift Karl Jaberg*, ZRPh, LVII, 1937, pp. 240-274.
- Sextil Pușcariu, *Études de linguistique roumaine*, Cluj-București, 1937.
- Sextil Pușcariu, *Limba română*, I. *Privire generală*, București, 1940.
- Lorenzo Renzi, *Grammatica e storia dell'articolo italiano*, in *Studi di grammatica italiana*, V, Firenze, 1976, pp. 1-30.
- Lorenzo Renzi, *A proposito della teoria di Graur sulla posposizione dell'articolo romeno*, in *Studi rumeni e romanzi...*, I, Padova, 1995, pp. 227-245.
- Lorenzo Renzi, *L'articolo posposto rumeno in diacronia e in sincronia*, in „Revue roumaine de linguistique”, XXXVIII, 1993, 4.
- G. Rohlfs, *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, trad. it., vol. I-III, Torino, 1966-1969.
- A. Rosenstand-Hansen, *Artikel systemet i rumaensk*, Köbenhavn, 1952.
- A. Rosetti, *Istoria limbii române*, București, 1986.
- G. L. Trager, *The use of Latin Demonstratives [especially ILLE and IPSE: up to 600 AD, as the Source of the Romance Article]*, New York, 1932.

Università degli Studi
Istituto di Filologia Romanza
Vicolo Florio 2 B
33100 Udine, Italia